



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

DH
652
E26
B7

MAY 10 1921

LE 12 AOÛT 1831
DE LA CAMPAGNE DES DIX JOURS

PAR
Petrus erardus
P. G. BOOMS,

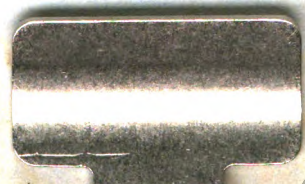
GÉNÉRAL-MAJOR EN RETRAITE, DE L'ARMÉE NÉERLANDAISE.

A propos des „Conspirations militaires de 1831” par A. EENENS,
lieutenant-général à la retraite, de l'armée belge.

LA HAYE,
A. VAN HOOGSTRAATEN & FILS.

BRUXELLES,
C. MUQUARDT.

1875.



LE 12 AOÛT 1831
DE LA CAMPAGNE DES DIX JOURS

PAR

Petrus Gerardus
P. G. BOOMS,

GÉNÉRAL-MAJOR EN RETRAITE, DE L'ARMÉE NÉERLANDAISE.

A propos des „Conspirations militaires de 1831” par A. EENENS,
lieutenant-général à la retraite, de l'armée belge.

LA HAYE,
A. VAN HOOOSTRATEN & FILS.

BRUXELLES,
C. MUQUARDT.

1875.



A

Monsieur le général VAN DER SMISSEN
de l'armée belge.

Mon cher camarade d'Algérie!

A propos de l'ouvrage que le général Eenens vient de publier sous le titre de: *Conspirations militaires de 1831* ¹, vous m'avez demandé quelques renseignements sur la journée du 12 Août, et plus spécialement sur la violation de l'armistice devant Louvain, la scène finale pour ainsi dire de la Campagne des dix jours. Je m'empresse d'autant plus de satisfaire à votre désir que l'auteur en question en altérant à ce sujet la vérité au détriment des mérites et de l'honneur de notre armée de 1831, de l'honneur surtout de son chef, S. A. R. le prince d'Orange ², est venu blesser nos susceptibilités nationales les plus légitimes. Vous comprendrez dès lors pourquoi ma réponse vous parvient par la voie de la presse.

Je ne vais pas récapituler les opérations du mois d'Août, ni raconter en détail celles du 12. Pour le lecteur moins bien informé je rappellerai seulement, que S. A. R. après avoir dispersé à Hasselt « l'armée de la Meuse » du général Daine, se tourna par Diest, St. Trond et Tirlemont, contre celle « de l'Escaut » du général de Tieken qui, voulant lui barrer le chemin de Bruxelles, avait pris position en avant de Louvain; et que le 12, pendant que deux divisions de notre armée (1^e et 3^e) avec une partie de la réserve atta-

1 2 Volumes, Bruxelles, Muquardt, 1875.

2 Qui fut Guillaume II.

quèrent celle-ci de front, notre deuxième, aux ordres du duc Bernhard de Saxe-Weimar, renforcée de la cavalerie légère, continua de la tourner au sud et alla prendre position à dos de Louvain sur le mamelon connu sous le nom de « Montagne de fer. » Ce fut le 12, pendant le cours de ces opérations, que l'intervention diplomatique de la France et de l'Angleterre, et celle d'une armée française de secours aux ordres du maréchal Gérard, vinrent arrêter les hostilités et amener une suspension d'armes qui nous livra Louvain, et permit à l'armée de l'Escaut, repliée dans cette ville, de se retirer avec armes et bagages.

Cette suspension d'armes, arrêtée dans la matinée entre S. A. R. et Sir Robert Adair, le représentant britannique, quoiqu'elle ne fût ratifiée qu'après le triste épisode que nous allons faire connaître, était acceptée cependant de fait des deux côtés, et liait par conséquent la bonne foi des armées en présence.

Selon le général Eenens ce fut le prince d'Orange, qui la rompit avec préméditation à deux reprises : une première fois par son attaque à Corbeek Loo, la seconde fois en présence de Louvain.

Écoutons-le au sujet de cette première rupture.

Après avoir mentionné ¹ l'entrevue de S. A. R. avec lord William Russell, qui vint apporter au prince une lettre de sir Robert Adair contenant la demande d'une suspension d'armes et la nouvelle que l'avant-garde de l'armée française se trouvait déjà aux environs de Wavre, — le général Eenens raconte celle qui eut lieu ensuite avec le représentant britannique en personne. « Sir Robert Adair, dit-il, insista d'abord pour une suspension d'armes, qui fut accordée après une longue discussion à condition que les troupes Belges évacueraient Louvain, et que la ville serait

1 Second volume, p. 189.

occupée par les Hollandais. Ces stipulations ayant été précisées, le prince d'Orange ¹ fit cesser le feu, et envoya un officier de son état-major, le lieutenant Zeeholdt, porter au lieutenant-général van Geen ² l'ordre d'agir de même par suite de la convention qui venait d'être conclue.»

Le général Eenens cite ensuite le passage suivant d'une relation du lieutenant-colonel Gey, concernant les *«opérations de la première division de l'armée néerlandaise le 12 Août 1831»*, division dans laquelle ce lieutenant-colonel commandait l'avant-garde.

««Peu après (?) le général-major de Favauge ³ reçut du commandant en chef le même ordre par l'intermédiaire du colonel van Stirum. Comme le feu de l'artillerie de la brigade du général de Favauge recommençait peu après, le colonel Cleerens, chef d'état-major du général van Geen, fut envoyé pour la seconde fois à ce général afin de réitérer l'ordre de cesser le feu.

««En arrivant, il trouva à la tête de la brigade de Favauge S. Exc. le lieutenant-général Constant de Rebecque, qui chargea le colonel Cleerens d'informer le lieutenant-général van Geen que, de notre côté, on devait continuer le feu, aussi longtemps que l'ennemi n'aurait pas cessé le sien. S. Exc. lui dit, en outre, de prier en son nom le lieutenant-général van Geen d'avancer avec le reste de ses troupes pour se lier à la troisième division.

««A l'arrivée du colonel Cleerens, le lieutenant-général van Geen marchait déjà dans la direction de Louvain. La brigade du général de Favauge s'avancait toujours à la même hauteur que la 3^e division, et dans l'ordre suivant : (suit cet ordre).»»

1 Qui se trouvait alors auprès de notre 3^e division, Meyer, chaussée de Tirlemont.

2 Commandant notre 1^e division, qui s'avancait plus au nord.

3 De la 2^e brigade 1^e division, et qui tenait la tête.

« Qui a donc rompu l'armistice, demande le général Eenens ? Est-ce le prince d'Orange ? Sont-ce les Belges ? Le prince, tout en donnant au général van Geen l'ordre de faire cesser le feu, envoya son chef d'état-major pour le faire recommencer et se mettre à la tête de la brigade du général de Favauge avec injonction de marcher sur Louvain. »

« D'après l'auteur hollandais que nous citons, il est positif que le général de Favauge, dont la brigade formait la tête de la division van Geen, reçut du prince d'Orange l'ordre de cesser le feu, et que cet ordre lui fut communiqué par le colonel Limburg Stirum son adjudant.

« Bientôt cependant le général de Tieken entendit retentir de nouveau, à sa gauche, le canon des Hollandais, remis en action dans la brigade de Favauge, à l'arrivée sur ce point du chef de l'état-major-général, le lieutenant-général Constant de Rebecque, qui n'agissait certainement pas sans l'autorisation du prince d'Orange. Ne comprenant pas ce que signifiait une telle suspension d'armes, de Tieken envoya le colonel de Crucquenbourg, son sous-chef d'état-major, près du prince d'Orange pour lui demander, comment il se faisait que l'armée de S. A. R., malgré la suspension d'armes, continuait son mouvement offensif, et pour lui dire que, d'après les usages de la guerre en pareil cas, chacune des parties belligérantes devait garder ses positions ; que si ce mouvement offensif ne s'arrêtait pas il recommencerait son feu « Eh bien ! répondit le prince, « si l'on canonne, nous canonnerons. »

« Cette réponse du généralissime ennemi dénotait péremptoirement qu'il n'entrait pas dans ses intentions de tenir l'engagement pris avec sir Robert Adair, ni de donner aux Belges le temps nécessaire pour l'évacuation de Louvain ; de sorte que de Tieken fit aussitôt recommencer le feu. »

Voilà donc, selon Mr. Eenens, à charge du prince d'O-

range, une première rupture de l'armistice, et en outre l'intention manifeste de ne pas mieux le tenir par la suite. Or nous allons démontrer, qu'il n'y a ici qu'un anachronisme à charge de Mr. Eenens, mais qui renverse tout l'édifice qu'il a bâti sur cette citation empruntée au colonel Gey et cette prétendue réponse du prince.

A l'exemple de son compatriote Mr. Huybrecht ¹, le général Eenens commet ici une petite erreur de temps en reportant l'engagement de Pellenberg-Corbeek Loo à une heure du jour postérieure à l'entrevue avec Adair, tandis qu'il appartient à une époque antérieure, savoir à l'époque entre la mission de Russell, qui n'aboutit pas à un armistice, et celle du représentant britannique en personne.

Où cette première entrevue, l'entrevue Russell, a-t-elle eu lieu ?

Mr. Eenens, les auteurs belges en général ne nous l'apprennent guère, et ne nous donnent non plus de détails au sujet de cette entrevue, — ce qui dans leur thèse est déjà un silence très-remarquable et significatif. Quant à celle avec Adair, le général Eenens est plus communicatif ². De même que Mr. Huybrecht ³, il nous montre l'armée belge prenant position à Corbeek Loo (à $\frac{1}{2}$ lieue de Louvain) lors de cette entrevue, et Mr. Eenens place celle-ci « dans une petite prairie adossée à un bois de sapins, dépendances du château de Pellenberg »; il fait accompagner Adair du major belge de l'Eau, mais n'appuie ces assertions d'aucun témoignage.

En consultant la planchette n°. 3 (Lubbeek), feuille XXXII de la carte de la Belgique publiée par le dépôt de la guerre en 1868, on trouvera facilement l'endroit indiqué, près de

¹ Histoire politique et militaire de la Belgique (1830—31). Bruxelles, Renier, 1856.

² p. 189.

³ p. 233.

la chaussée de Tirlemont entre le château de Pellenberg au nord et Lovenjoul au midi. Or, nous allons démontrer d'abord que c'est là précisément l'endroit où eut lieu non pas l'entrevue avec Adair qui aboutit à un armistice, mais l'entrevue avec Russell qui n'aboutit pas, Russell n'ayant pas de pouvoirs pour traiter de l'évacuation de Louvain que le prince exigeait comme condition première, et S. A. R. voulant s'assurer en outre de la présence d'une armée française ¹. Nous ferons connaître ensuite le résultat direct de cette entrevue et les ordres qui furent donnés en conséquence, ce qui expliquera cette citation empruntée au colonel Gey d'où Mr. Eenens conclut à la rupture d'un armistice qui n'existait pas. Nous montrerons enfin la véritable entrevue avec Adair, après l'engagement de Corbeek Loo et à portée de canon de Louvain.

Mr. Eenens connaît le 9^e bulletin du prince d'Orange rédigé le même jour et publié immédiatement en entier dans le Journal Officiel. Il connaît nos ouvrages classiques sur la Campagne des dix jours, celui du professeur Bosscha, celui du général Knoop, hommes de bonne foi avant tout, écrivains compétents et consciencieux ². Il n'a pu lui échapper que tous ces documents nous montrent, lors de l'entrevue

1 La veille au soir le Prince d'Orange avait reçu du Roi son père, l'ordre de cesser les hostilités lorsque l'armée française se montrerait (Bosscha, p. 564). Or, dans la zone de nos reconnaissances cette armée n'avait été signalée encore nulle part: le Prince s'en était convaincu personnellement. La condition imposée par le Souverain n'était donc pas remplie. A la page 187 de son second volume Mr. Eenens omet cette condition, et fait donner au Prince l'ordre absolu, de ramener son armée sur le territoire néerlandais.

2 Bosscha: *• Neerlands heldendaden te lande, de Tiendaagsche veldtocht •* seconde édition, Leeuwarden, Suringar 1873; la première édition est de 1856.

Knoop: *• de Tiendaagsche veldtocht in Augustus 1831, •* Amsterdam, van Kampen 1857.

Mr. Bosscha fut ministre, le général Knoop ne le fut pas: à cet égard Mr. Eenens se trompe. Le premier a le tort de lui déplaire surtout parcequ'il n'a pas voulu admettre sans preuves la trahison de Daine, comme commandant de l'armée de la Meuse, — trahison très-inadmissible à priori, vu que la manière honteuse dont ce général avait quitté nos rangs devait interdire à notre gouvernement tout

avec Adair en personne, l'armée belge débusquée déjà de sa position de Corbeek Loo et en pleine retraite tout contre Louvain. Aussi avant d'en venir à formuler contre le prince d'Orange une accusation aussi grave que la sienne, un écrivain sérieux et impartial se serait cru obligé de réfuter leur récit. M. Eenens n'a pas entrepris cette réfutation, pour cause sûrement.

Nous n'avons aucun motif pour imiter son exemple. Voyons donc d'abord l'entrevue avec Russell.

Le 9^e bulletin place cette entrevue entre Boutersem, la première position qui fut enlevée le 12 à l'armée de l'Escaut, et celle de Pellenberg, au moment que notre cavalerie allait donner, sans préciser davantage.

Nous entendrons le général Knoop plus loin, où il sera question de l'entrevue avec Adair.

Bosscha, après avoir mentionné la prise de Boutersem, dont l'attaque fut retardée longtemps par des brouillards et dont la défense fut vive, dit ¹ : « notre armée continua de s'avancer en combattant jusqu'au village de Lovenjoul, d'où l'on voyait des colonnes ennemies postées dans une position avantageuse sur les collines de Pellenberg et de Corbeek Loo, lorsqu'elle fut arrêtée par une apparition

rapport avec lui. Le refus tacite de Mr. Bosscha, fut pour le général Eenens, (p. 278) « la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, » et lui a mis la plume à la main. Nous verrons. Au reste, le général Knoop, dont Mr. Eenens se plaît à reconnaître la compétence et l'impartialité, n'admet non plus cette trahison de Daine. « Nous ne croyons pas à une trahison, dit-il, mais bien à une incapacité qui a produit autant de mal que la plus noire trahison aurait pu faire. » Le général Knoop admet cependant des intelligences de notre gouvernement dans l'armée belge; mais ces intelligences qu'il place à une époque antérieure, Mr. Eenens les reporte à l'époque de la campagne des dix jours. C'est une tactique à ce qu'il paraît. Au sujet de Daine, nous renvoyons encore à la page 128, seconde édition 1846, de l'ouvrage de M. Rastoul de Mongeot: « Léopold I^{er}, roi des Belges, sa vie politique et militaire », ouvrage patronné par le gouvernement belge et la famille royale elle-même (voir l'introduction), et où la défaite de Daine n'est aucunement attribuée à de la trahison.

1 p. 565:

inattendue. C'était lord William Russell..... apportant au prince une lettre de sir Robert Adair.»

Cette indication de l'endroit où lord Russell rejoignit le prince est pleinement confirmée par le témoignage très-précis de M. le comte L. de Bylandt, alors lieutenant aux lanciers, et ayant mission le 12 de couvrir avec son peloton la section d'artillerie du lieutenant de Heeckeren à l'avant-garde de notre 3^e division. M. de Bylandt m'écrit à ce sujet ce que je vais transcrire: « nous avancâmes sur la chaussée (de Tirlemont) vers Louvain jusqu'à une petite chapelle située à droite de la chaussée passé Lovenjoul.... A dix pas de la dite chapelle fut tué l'officier de santé de 2^e classe van Oostveen, pendant qu'il était occupé à bander le bras du brigadier de mon peloton du nom de Starke.... Je me trouvais à quelques pas en avant sur la gauche de la chaussée tandis que l'artillerie continuait de part et d'autre le feu. J'y vis quelqu'un arriver en face, à cheval, portant un drapeau blanc à la main, suivi d'un autre cavalier, plus un officier de cavalerie et un peloton. Le porteur du drapeau (dans lequel je crus reconnaître le comte de Crucquenbourg) m'adressa la parole en ces termes: « Mr. l'officier, je croyais qu'un parlementaire était sacré! » Je lui répondis: « certainement, monsieur, lorsqu'il arrive seul ce qui n'est point le cas puisque vous êtes suivi d'un peloton ». L'autre cavalier était lord Russell, et je reconnus l'officier du nom de van der Maeren, ex-brigadier en 1830 au 10^e de lanciers ».

Un autre témoin, M. le général de Ceva, le lieutenant-colonel de 1831, qui assista au commencement de l'entrevue et fut chargé par le prince d'Orange d'aller s'assurer de la présence de l'armée française, ainsi que d'une mission auprès du duc de Saxe-Weimar, déclare: « que c'est quelque temps après que la forte position qu'occupait l'armée belge à Boutersem avait été enlevée, et que l'on se préparait à faire une

charge de cavalerie, que l'on vit arriver un peloton de chasseurs belges muni d'un drapeau blanc et escortant lord Russell.» Dans une note, le général de Ceva précise davantage l'endroit de cette entrevue. « Nous avons emporté la position de Boutersem, dit-il, mais sans nous arrêter nous continuions notre marche en avant. Le prince d'Orange jugea nécessaire de faire une charge de cavalerie, et à cet effet il fallut transmettre l'ordre à la brigade de cuirassiers, qu'on avait laissée dans une prairie située encore assez loin en arrière de notre gauche, d'arriver au galop pour se joindre au régiment (deux escadrons: 1 et 2) de lanciers. Notre marche en avant continuait toujours, mais au moment que la cavalerie allait donner on vit arriver lord Russell. Il est évident que ces préparatifs avaient exigé quelque temps, et comme Boutersem, d'après ma carte, n'est qu'à une bonne demi-lieue de Louvenjoul, l'entrevue doit avoir eu lieu à la hauteur de ce dernier village.»

Enfin le témoignage suivant du général baron Tegnagel qui fit la campagne dans les rangs de la 5^e compagnie (3^e et 4^e escadrons) des lanciers, attachés ce jour à la 1^e division, nous fournit une preuve subsidiaire, en indiquant à quelle hauteur se trouvait la 1^e division (van Geen, s'avancant au nord de la chaussée de Tirlemont) lorsqu'il fut question de l'entrevue avec lord Russell. Je transcris. « Le 11 Août nous avons passé la nuit au bivac de St. Joris Winghe, et de là nous sommes partis le 12 de bien grand matin pour continuer notre mouvement vers Louvain. Après une halte assez longue, causée par des brouillards, quelques escarmouches et une charge en avant de Lubbeck ¹, nous sommes arrivés dans un terrain bien accidenté sur

¹ C'est la charge des lanciers contre deux bataillons du 9^e de ligne, établis en plaine à hauteur de Pellenberg, et dont une partie fut poursuivie « jusque près de Louvain » (Eenens p. 188).

la gauche, où nous avons mis pied à terre pour reposer. C'est alors que dans les rangs se répandit le bruit qu'un parlementaire s'était présenté, mais qu'il avait été renvoyé. On nous assura plus tard que ce parlementaire était lord Russell. Comme le feu des tirailleurs continuait et que l'ordre nous arriva de remonter à cheval, les on-dit, quant à l'armistice refusé, se justifèrent. »

Or, la hauteur à laquelle était arrivée en ce moment la tête de la 1^e division, correspond à Lovenjoul où se trouvait la tête de la troisième.

Nous croyons avoir démontré que l'entrevue avec Russell eut lieu à hauteur de Lovenjoul, où Mr. Eenens place celle avec Adair. A l'époque de cette entrevue notre avant-garde touchait donc la position Corbeek Loo-Pellenberg, et se disposait à l'attaquer. L'intervention de Russell vint l'arrêter momentanément; mais cette intervention n'ayant pas amené une suspension d'armes — tout le monde est d'accord sur ce point — et Russell étant parti avec la réponse du prince, il n'y avait pas lieu à s'arrêter plus longtemps, et donner à l'ennemi l'occasion de se raffermir davantage dans sa nouvelle position. Au reste le prince s'était expliqué catégoriquement à ce sujet envers l'envoyé de sir Robert Adair: « nos troupes continueraient d'avancer vers les positions que leur avait indiquées l'ordre du jour » ¹, le prince ne pouvant compromettre sa manoeuvre sans la certitude que ses conditions seraient acceptées. Mais pour se conformer en même temps, autant que possible, aux intentions de la France et de l'Angleterre, et prévenir s'il se pouvait toute effusion de sang, il consentit à faire cesser le feu à condition que le feu de l'ennemi cesserait.

Les ordres furent donnés en conséquence.

¹ Bosscha p. 566. Le lieutenant-colonel de Ceva fut chargé d'un ordre conforme pour le duc de Saxe-Weimar.

C'est ce qui ressort, pour la 3^e division, du témoignage du comte de Bylandt qui continue: «lorsque cette députation avait été conduite auprès du prince d'Orange et qu'elle fut retournée l'ordre nous fut donné, je crois par un officier d'état-major, de cesser le feu *dès que le feu de l'ennemi cesserait*, ce qui n'ayant pas été le cas notre colonne marcha constamment en avant sous le feu de l'ennemi du côté gauche de la chaussée; l'ennemi se retira dans des terrains boisés. Ce n'est qu'arrivé à la hauteur d'une maison blanche en face du terrain devant Louvain, où nous nous déployâmes en bataille à la droite de la chaussée, que le feu cessa des deux côtés.» C'est ce qui s'accorde avec les ordres transmis par le chef de l'état-major, le lieutenant général de Constant Rebecque à la brigade de Favauge de la 1^e division, qui avait reçu la mission de prendre la position ennemie de flanc. C'est ce qui ressort enfin de la logique de la situation, car de même que le prince ne pouvait compromettre sa manoeuvre en s'arrêtant plus longtemps, de même il ne pouvait exposer ses soldats à être mitraillés sans droit de retour.

«Notre armée continua donc à se porter en avant:” c'est le 9^e bulletin qui le dit comme étant chose naturelle vu qu'il n'existait point d'armistice; et le feu recommençant du côté des belges — ce dont personne ne leur a fait un reproche — le nôtre reprit également. Ce feu nous arrêta quelque temps de front, et ce ne fut qu'après la descente de la brigade de Favauge sur sa gauche, que de Tieken abandonna la position de Corbeek Loo et continua sa retraite sur Louvain. D'après le 9^e bulletin et nos historiens, ce fut pendant cette retraite et près de Louvain que sir Robert Adair intervint en personne.

Mais avant de les citer au sujet de cette entrevue même, relevons d'abord une autre erreur de Mr. Eenens quant à l'endroit où Adair reçut par lord Russell la réponse du prince à sa

lettre. Mr. Eenens avance ¹ que « sir Robert Adair attendait (lord Russell) derrière la nouvelle ligne de bataille des troupes belges établies près de Corbeek Loo, à mi-chemin de Louvain, à leur position antérieure derrière Boutersem. » Donc à proximité de l'endroit où eut lieu l'entrevue avec Russell; aussi fait-il intervenir le représentant britannique immédiatement après. Or le témoignage du général de Ceva, qui accompagna lord Russell auprès de sir Robert Adair, va nous apprendre que rien n'est moins exact. Comme nous l'avons vu, le lieutenant-colonel de Ceva fut chargé par S. A. R. d'aller reconnaître l'armée française et en passant d'une mission auprès du duc de Saxe-Weimar. « Je partis, dit le général, mais après avoir parcouru le terrain environnant pour m'orienter, je m'arrêtai ne sachant pas au premier abord comment m'y prendre pour arriver près du Duc qui manoeuvrait derrière Louvain, lorsqu'en apercevant de loin lord Russell, qui était encore resté près du prince après mon départ et s'en retournait avec son escorte, l'idée me vint d'aller le rejoindre. En l'abordant, je lui rappelai les ordres que le prince d'Orange m'avait donnés en sa présence, ordres dis-je, qu'il me serait bien difficile d'exécuter s'il ne me permettait pas de l'accompagner. Lord Russell y consentit très-gracieusement. Un instant après, nous atteignîmes l'armée belge que nous traversâmes et arrivâmes devant Louvain. » (Suit la mention d'un « assez long entretien » de lord Russell avec le roi Léopold auprès de l'auberge de Tivoli, et d'un entretien du roi avec le lieutenant-colonel de Ceva). « J'allai rejoindre lord Russell, continue le général; nous entrâmes en ville, et nous rendîmes dans la maison de madame Claessens (Claes) où était établi le quartier général belge, et où sir Adair se trouvait dans ce moment, avec qui lord Russell eut un assez long entretien. » D'après ce témoignage

¹ p. 189.

authentique, Adair ne se trouvait donc pas derrière la nouvelle ligne de bataille de Corbeek Loo lors de l'entrevue Russell, mais à Louvain même, à une demi-lieue delà ; c'est là que lord Russell le rejoignit, et qu'ils eurent une assez longue conférence. Le représentant britannique n'a donc pas pu intervenir immédiatement en personne, il n'a pu rejoindre le prince, qui s'était remis en marche, à hauteur de Lovenjoul. Il ne l'a rejoint qu'après l'engagement de Corbeek Loo et près de Louvain, comme nous allons maintenant l'apprendre du 9^e bulletin et de nos historiens.

Ainsi, après avoir mentionné la prise et l'occupation de la position ennemie de Corbeek Loo, le 9^e bulletin continue : « nous nous trouvâmes à la portée d'un coup de canon de Louvain. J'attendais sur ces entrefaites le résultat du message que lord Russell portait à sir Adair en réponse à sa lettre. Sir Adair vint lui-même. Il demanda une suspension d'armes. Je déclarai ne pouvoir accepter d'autres conditions que l'entière évacuation de la ville par Léopold et les troupes belges. Sir Adair prit sur lui de faire exécuter ce que je demandais. » — Bosscha dit ¹ : la position (Pellenberg—Corbeek Loo) fut occupée aussitôt par le prince d'Orange, qui se trouvait ainsi vers 11 heures, en communication, avec sa 3^e division, à portée de canon de Louvain prêt à frapper le coup décisif lorsqu'un second messenger de paix vint détourner le glaive qui d'un coup sûr menaçait l'armée belge Ce second négociateur étoit sir Robert Adair en personne qui s'étant frayé un passage à travers les rues encombrées de Louvain vint prier le prince en langue anglaise de vouloir épargner la ville ... Le prince répondit : qu'il ne donnerait pas l'assaut à Louvain le jour même pourvu qu'on s'engageât à remettre la ville le lendemain avant midi aux troupes néerlandaises ; en

1 p. 568—569.

attendant on s'abstiendrait d'hostilités de part et d'autre.» Enfin le général Knoop ¹: « vers 11 heures les troupes victorieuses du prince d'Orange se trouvent à environ deux mille pas de Louvain, » et plus loin ²: « mais lorsque l'armée belge fut rejetée dans les murs de la ville, le représentant britannique, sir Robert Adair, rejoignit en personne le généralissime hollandais, et le convainquit à ce point de l'impossibilité de continuer une guerre à laquelle toutes les forces militaires de la France pourraient prendre part, que le prince d'Orange consentit enfin à un armistice dont l'évacuation de Louvain par l'ennemi serait une des conditions.»

D'après nos documents officiels et nos historiens ce ne fut donc qu'au dernier moment, en présence de Louvain, qu'eut lieu l'entrevue avec Adair qui aboutit à un armistice. C'est ce qui sera confirmé ultérieurement par un témoignage indirect du général Tengnagel; mais surtout par les ordres qui furent donnés alors à nos troupes, et dont on ne peut chercher l'explication ailleurs.

Reprenons maintenant la thèse belge.

D'après cette thèse sir Robert Adair alla trouver le prince lorsque l'armée belge, prit position à Corbeek Loo, à environ dix heures, dit Huybrecht ³; lorsque les troupes belges étaient établies près de Corbeek Loo, dit Eenens ⁴. « La discussion fut longue » ⁵. Mettons donc qu'elle aboutit à 10½. L'armée belge rentra dans Louvain à 11 heures, d'après Huybrecht ⁶, d'accord en ceci avec nos propres historiens Bosscha et Knoop, qui font arriver nos troupes vers 11 heures en présence de Louvain. Le général Eenens dit ⁷: « toute notre petite armée se trouva réunie (à Louvain)

¹ p. 58.

² p. 59.

³ p. 233.

⁴ p. 189.

⁵ Eenens p. 190.

⁶ p. 233.

⁷ p. 193.

un peu avant midi, et dans l'acception littérale ceci cadre encore, vu que cette armée, ramenée en désordre, a demandé du temps pour refaire un peu ses rangs et prendre position dans Louvain et sur les boulevards; et que c'est dans ce sens qu'il faut expliquer ces paroles du général Eenens, cela ressort en outre de ce qu'il dit à la page 197: « vers midi cependant, ils (les Hollandais) étaient là devant nous, qui nous trouvions renfermés dans Louvain. » Donc d'après les données belges même, il se serait écoulé tout au plus l'espace de $\frac{1}{2}$ à 1 heure entre l'entrevue avec Adair, que leurs auteurs placent à hauteur de Lovenjoul, et la rentrée de l'armée à Louvain. Or le combat de Corbeek Loo a dû prendre un temps assez considérable vu le concours éloigné de la brigade de Favauge et cette mission d'un officier belge auprès de S. A. R.; enfin Corbeek Loo est à une demi-lieue de Louvain. Comment faire rentrer tout cela: l'engagement, la mission, la retraite dans cet intervalle de temps, comme l'exige la thèse belge? Cela est tout-à-fait inadmissible, et voilà encore une raison pour se ranger dû côté de nos historiens qui placent le combat de Corbeek Loo entre l'arrivée de lord Russell et celle de sir Robert Adair. Certes, il ne faut pas attacher une valeur trop absolue à ces indications de l'heure du jour: pendant l'action personne ne consulte sa montre en prévision de l'histoire. Mais ici, où il y a coïncidence, où il s'agit d'un intervalle, d'une durée de temps qui se laisse mieux apprécier, l'argument qui en découle contre la thèse belge a, certes aussi, sa valeur.

Enfin, il y a des considérations d'un ordre supérieur qui, à mon avis, infirment et mettent à néant cette prétendue rupture d'un armistice à l'époque du jour qui nous occupe.

Si déjà avant ce combat de Corbeek Loo le prince d'Orange se fut engagé envers Adair à arrêter le mouvement de ses troupes, *une réclamation serait certes venue de la part du représentant britannique*; il n'aurait pas manqué de

protester à ce sujet, d'y voir une rupture de l'engagement qui venait d'être pris, une offense envers le gouvernement qu'il représentait, un cas de guerre même à moins d'explications péremptoires ou d'excuses formelles. Or des renseignements pris en bon lieu nous apprennent, qu'il n'a été question de sa part de rien de semblable, ni d'observations au sujet du 9^e bulletin où la reprise du mouvement de nos troupes à Corbeek Loo est mentionnée cependant comme la conséquence des ordres donnés *ad hoc*.

Comment admettre enfin qu'un généralissime, que le prince d'Orange après s'être engagé envers le représentant de l'Angleterre et subsidiairement de la France, ait donné, séance tenante pour ainsi dire, des ordres contraires à cet engagement? Qu'il signe le même jour, alors que le doute en matière si importante n'est pas admissible, un bulletin d'armée qui falsifie l'événement principal du jour, l'intervention diplomatique de la France et de l'Angleterre? Et qu'il pousse l'impudence au point de ne pas s'en cacher dans un document qu'il savait destiné — Mr. Eenens en convient ¹ — à une publication officielle et immédiate?

Pour nous, pour tout homme sensé et impartial, je pense, il est évident qu'il n'existait point d'armistice à l'époque du jour dont parle Mr. Eenens, et que par conséquent personne n'a pu en rompre. Que lors de l'entrevue avec lord Russell et par suite du temps d'arrêt qui y correspond le général de Tieken ait cru un instant à une suspension d'armes ou bien voulu y croire à son profit, c'est possible; mais rien ne l'y autorisait. Sa réclamation auprès du prince au sujet de la reprise de nos mouvements — si réclame il y a eue ² — portait donc à faux. C'était une démarche

¹ p. 207.

² Nos historiens n'en parlent que d'après Huybrecht, et je n'ai pu obtenir d'autres renseignements à ce sujet; il se peut que l'on confond avec des pourparlers qui ont dû se produire à l'entrevue Russell.

intempestive, soit une ruse de guerre pour paralyser notre menace de flanc qui allait le forcer d'abandonner une position très-forte de front; et il est très possible que le prince un peu impatienté en outre par la menace « que si son mouvement offensif ne s'arrêtait pas il (le général de Tieken) recommencerait son feu » ait répondu: « Eh bien! si l'on canonne, nous canonnerons! » Cette réponse indiquerait en outre que la canonnade n'avait pas encore recommencé. Mais canonnade ou fusillade, tous les témoignages de notre côté affirment que *le feu* belge reprit aussitôt que nos troupes s'étaient remises en marche, ou plutôt qu'il n'avait pas discontinué pour ainsi dire.

Je le répète, Mr. Eenens connaît le 9^e bulletin, il a lu nos auteurs. Avant d'en venir à formuler une accusation aussi grave que celle de mauvaise foi contre un généralissime, contre le prince d'Orange, un historien sérieux et impartial se serait cru obligé de les réfuter. Mr. Eenens s'en passe, et l'écrivain que n'arrêtent pas les considérations politiques et morales que nous avons fait valoir dédaigne naturellement de moindres objections. A propos de cette prétendue contradiction dans les ordres, qui selon le lieutenant-colonel Gey — très-brave soldat, mais cervelle brûlée et auteur inconnu ¹ — auraient été donnés à la première division, Mr. Eenens n'admet pas le moindre doute: « c'est positif », pour lui. Il n'admet pas la possibilité que le lieutenant-colonel Gey ait pu se tromper. Il ne nous apprend pas si le colonel Gey parle d'un ordre donné « par suite d'une convention qui venait d'être conclue », comme parle le général Eenens, et qui de la

1 Nous n'avons pu trouver la trace de la relation du lieutenant-colonel Gey dans nos bibliothèques du Ministère de la guerre, de l'Académie militaire, ni dans la bibliothèque royale de la Haye; et personne n'a pu nous renseigner sur cette brochure, la seule autorité cependant sur la quelle s'appuie le général Eenens en matière si grave; il n'en donne ni la date ni l'éditeur.

page à la page transforme encore cette *convention* en un *armistice* ¹. Il ne se demande pas, si ces ordres antérieurs transmis à la division van Geen par des officiers d'état-major peuvent correspondre à l'arrivée de Russell, qui arrêta momentanément notre offensive, tandis que les ordres transmis par le chef de l'état-major en personne correspondent à la fin de l'entrevue, à laquelle il avait assisté. Il n'a pas égard au caractère bien connu du lieutenant-général de Constant Rebecque, qui était certes le mieux informé. Dans son parti-pris de nuire au prince d'Orange, il ne se soucie pas de critique historique, mais prend son bien où il le trouve et tel quel. Il ne se soucie pas même du bon sens, car à quel homme de réflexion, à quel homme du métier surtout le général Eenens voudrait-il faire accroire: 1°. que le prince, résolu comme de juste à continuer sa marche sur Louvain, ait pu donner un autre ordre que celui de ne cesser le feu *que lorsque l'ennemi cesserait le sien*, à moins d'exposer ses soldats à être mitraillés sans droit de retour; 2°. qu'un généralissime envoie en même temps et de propos délibéré deux ordres si différents et en matière si importante: au divisionnaire un ordre absolu, à l'un des brigadiers de la même division un ordre conditionnel, ce qui reviendrait à organiser les conflits et le désordre au sein de sa propre armée; et 3°. quant à l'intention de duplicité, il ne s'agit pas ici d'une duplicité qui pouvait se cacher ou passer inaperçue: les coups de canon parlent, il me semble!

Mais voici où perce une réticence, une duplicité de Mr. Eenens, où perce son parti-pris de nuire au prince d'Orange. Dans cette prétendue réponse de S. A. R. à la réclamation belge, Mr. Eenens voit l'intention manifeste de ne pas tenir l'engagement pris au moment même avec Adair, *ni de donner aux Belges le temps nécessaire pour l'évacuation de*

1 p. 189 et 190.

Louvain. Nous écartons pour le moment ce que nous venons de démontrer savoir, qu'à l'époque de cette prétendue réponse il n'existait point d'engagement. Selon Mr. Eenens cet engagement était pris, et il part delà pour formuler sa nouvelle accusation de mauvaise foi intentionnelle. Or, pour l'évacuation de Louvain le prince accorda plus de 24 heures ¹: la ville devait lui être remise le lendemain seulement avant midi. De cette stipulation de 24 heures pour l'évacuation le général Eenens ne dit mot, comme on l'a vu, là où il est question de l'armistice arrêté avec Adair, c'est à dire à la page 190 de son second volume, où cette stipulation devait naturellement être mentionnée. Il ne parle en cet endroit que de « l'évacuation de Louvain », et ne nous apprend guère ce qu'il entend par « ces stipulations ayant été précisées ». Mais cette condition vient se révéler d'elle même à la page 204, où le général Goblet rappelle la latitude de 24 heures au général de Tieken pour le dissuader d'une inutile entreprise. Sur ces entrefaites cependant la rélicence, que nous venons de signaler, a pu servir, page 192, à formuler contre le prince d'Orange l'accusation, *de ne pas avoir voulu donner le temps nécessaire pour l'évacuation de Louvain.*

Si je me suis arrêté assez longtemps à cette première accusation de mauvaise foi, ce n'est pas que ce soit là le point capital de ce regrettable débat. Ce n'est pas le combat de Corbeek Loo que l'on désigne communément comme la rupture de l'armistice, mais bien qui se passa en présence de Louvain même, et c'est en vain que Mr.

¹ Voir aussi: Huybrecht, p. 233.

Eenens voudrait nous donner le change à ce sujet. Nous voici donc à la véritable rupture, à la canonnade ouverte inopinément des boulevards de Louvain sur nos troupes au repos; nous voici à la trahison! comme dans le temps on l'a qualifiée quelquefois de notre part, comme Mr. Eenens vient la qualifier encore aujourd'hui ¹, mais ... à charge toujours du prince d'Orange.

Revenons à l'entrevue avec Sir Robert Adair à portée de canon de Louvain, et pendant que l'action se continuait. Après discussion, le prince convint avec lui d'un armistice dont nous connaissons le sens, et que Sir Robert Adair se chargea de faire accepter. En effet, après son retour en ville parut aussitôt un officier d'état-major belge pour apprendre du prince ses conditions précisées. S. A. R. les fit rédiger par son chef d'état-major, le lieutenant-général de Constant Rebecque, et exigea une prompte réponse. Elle lui fut apportée immédiatement: c'était la ratification par le général Goblet, chef *ad interim* de l'état-major belge. Ce fut pendant ces négociations qu'eut lieu la rupture dont il s'agit. Voyons qu'elle était en attendant la situation des armées en présence.

Vers 11 heures, comme nous l'avons vu, l'armée belge rentra dans Louvain; elle refit ses rangs autant que possible, et se forma en bataille dans l'enceinte et sur les boulevards qui furent encore garnis de canons. De notre côté le prince d'Orange, par suite de l'entrevue avec Adair, donna à nos divisions, qui s'étaient avancées sur ces entrefaites à proximité de la ville, à quelque mille pas environ, l'ordre d'arrêter et de cesser le feu. Se fiant à l'armistice, il leur fait prendre du repos: l'infanterie, en colonne de marche, forme les faisceaux; l'artillerie et la cavalerie mettent pied à terre; les batteries ne sont

¹ p. 196.

pas en formation de combat, pas en batterie mais en bataille; les hommes se couchent par terre; enfin la masse de nos troupes se trouve bientôt à l'état de repos complet. C'est là ce que certifient unaniment nos historiens Bosscha, Knoop, etc., et pour ne pas laisser à cet égard le moindre doute, voici quelques témoignages oculaires qui pourront facilement être recrutés d'autres.

D'abord M. le comte de Bylandt, déjà nommé, qui poursuit en ces termes ¹ : «notre artillerie ne s'était pas mise en batterie sur ce terrain (à droite de la chaussée de Tirlemont), les cavaliers étaient demontés (descendus de cheval), puis derrière ces batteries s'étaient postés deux escadrons du 10^e lanciers (1^r et 2^e) qui eux aussi avaient mis pied à terre, et à notre droite un peu en arrière de la ligne de front deux régiments de cuirassiers avaient également mis pied à terre. Le colonel Nepveu (sous-chef d'état-major) posa sa lunette d'approche sur mon épaule et compta les pièces qui se trouvaient en face de nous sur le boulevard ayant à droite la porte de Tirlemont.»

Le colonel de Man, alors commandant de pièce dans la batterie van de Wall de la 3^e division, raconte comme suit ce qui s'est passé sous ses yeux en présence de Louvain. Je traduis. «Notre batterie se forma en bataille à droite de la chaussée (de Tirlemont); sur notre gauche se trouvait un escadron de lanciers sous le major Gantois, ayant sur sa gauche la section d'artillerie de Prinsen; derrière les lanciers un bataillon *schuttery* de la Frise; sur notre droite quelques tirailleurs. Peu après parut le prince d'Orange, qui, vu l'armistice, ordonna de faire mettre pied à terre et reposer les hommes. Le colonel de Man ajoute : c'est comme si je l'entends encore! Nos hommes, continue-t-il, se couchèrent pour la plupart par terre; je me tenais debout,

1 Son témoignage de la page 13.

appuyé contre mon cheval et observant ce qui se passait devant nous sur les boulevards de Louvain distants d'environ mille pas. J'y vis arriver de tous côtés des canons, quelques pièces attelées de 8 chevaux. Des tirailleurs belges furent postés à voisinage de notre front; un régiment d'infanterie belge vint se former en colonne vis-à-vis de notre droite, précédé de deux canons, qui, comme j'en fis l'observation au caporal de ma pièce, pourraient nous prendre d'écharpe et nous faire une mauvaise chance; sur ces entre-faites les cuirassiers s'étaient placés derrière nous.»

Transcrivons encore la suite du témoignage du général Tengnagel, faisant partie des escadrons de lanciers (3 et 4) attachés à la 1^e division: « en continuant notre marche, nous sommes arrivés sur un plateau du Looberg, d'où nous avions la vue sur Louvain et sur l'action qui se continuait devant nous, entr'autres nous pouvions distinguer des masses de troupes belges qui se hâtaient de gagner Louvain pour se soustraire au feu de notre artillerie. »

« Un second parlementaire doit être arrivé en ces moments; on nous disait que c'était sir Adair et qu'il avait réussi à faire agréer au prince d'Orange sa proposition de faire cesser les hostilités. Cette nouvelle se confirma quand un officier d'état-major arriva porteur de l'ordre, de faire descendre de cheval, de mettre les fusils en faisceau et de faire reposer la troupe. »

« Si je ne me trompe nos escadrons avaient en ce moment une position à 2000 pas de Louvain et à 1300 pas à droite de la chaussée de Tirlemont; à notre gauche se trouvait placé une section d'artillerie à cheval (obusiers) d'Oudermeulen; à droite et en avant de nous la 5^e afdeeling (régiment) d'infanterie, la *schuttery* de la Hollande Méridionale, le 2^e bataillon des chasseurs (Everts), et à 1000 pas devant nous dans la plaine, la 2^e section d'artillerie à cheval d'Oudermeulen, plus à droite une demi-batterie

d'artillerie de campagne (de Bruin), puis plus loin des tirailleurs tant Belges que Hollandais. A gauche de ces troupes et près de la chaussée de Tirlemont, se trouvaient les 1^r et 2^e escadrons de notre régiment, de l'artillerie à cheval, et en seconde ligne le 3^e et 9^e régiment des cuirassiers.»

« Quand la troupe était en plein repos, descendue de cheval et les fusils en faisceau, une canonnade commença à l'improviste du côté des Belges. »

« Le lieutenant-colonel Graves, en 1831 fourrier, et le brigadier Honhon, tous les deux du 1^r et 2^e escadron des lanciers, dit le général Tengnagel plus loin, m'ont déclaré, quand je leur ai demandé des détails sur la bataille de Louvain, que le 12 Août 1831 au moment de la traîtreuse canonnade, la troupe était descendue de cheval et couchée par terre ou bien faisant la causette.» Même un somme, selon d'autres témoins.

Voilà l'état de repos où se trouvaient nos troupes en présence de Louvain constaté sur toute la ligne, et je le repète, il me serait facile d'apporter d'autres témoignages à l'appui; ici les témoignages abondent, et le moindre doute n'est plus possible. Je puis donc continuer ma narration, ou plutôt je laisserai la parole au général Knoop, celui de nos historiens que Mr. Eenens récusera le moins.

« Pendant la négociation de l'armistice, dit ce général ¹, le prince d'Orange, croyant la lutte finie, ordonne à ces troupes de prendre quelque repos : la cavalerie met pied à terre, l'infanterie ses fusils en faisceau, et tout le monde est insouciant et plein de confiance comme si l'on ne se trouvait plus en présence de l'ennemi. Mais tout à coup, vers l'heure de midi, éclate des boulevards de Louvain le tonnerre du canon belge, et ramène les troupes hollandaises avec précipitation sous les armes. L'inattendu de cette

¹ p. 60: cette citation fait suite à celle que nous avons faite p. 16.

reprise des hostilités et les pertes essuyées par le feu de l'ennemi produisent un instant d'ébranlement dans quelques rares parties de notre armée, et le désordre se met dans un régiment de cuirassiers lorsqu'il voit tomber son chef, le colonel Gallièrès, grièvement blessé d'un boulet de canon. Coehoorn, Kops, van de Wall s'élancent en avant avec leurs batteries, et ouvrent le feu contre Louvain. Pendant quelque temps l'ennemi y répond avec vigueur. Un brave officier d'artillerie, Prinsen, trouve ici une mort héroïque; et des tirailleurs belges sortis de Louvain, et se glissant à la faveur du terrain jusque dans le voisinage de la batterie Coehoorn, auraient mis celle-ci en danger, si Asbeck, ne fut arrivé à son secours avec ses Frisons, et n'eut délogé ces tirailleurs. Mais bientôt des parlementaires volent d'une armée à l'autre et font cesser un combat non moins inutile qu'imprévu.»

Le récit de Bosscha concorde avec celui du général Knoop: il porte à une cinquantaine le nombre de nos blessés et tués.

Il nous reste encore à entendre nos témoins.

« Quelque temps après notre établissement, dit Mr. le comte de Bylandt, étant au repos, il fut tiré par l'ennemi un coup de canon sans projectile, mais avant que nous fussions remis en selle, une bordée de toutes les pièces ennemies atteignit quelques uns des nôtres: mortellement le lieutenant des lanciers Kruythof ¹, Prinsen de l'artillerie; le colonel Gallièrès et son fils, le lieutenant, tous les deux des cuirassiers, furent grièvement blessés. Entre temps notre artillerie se remit en batterie, et riposta de plus belle. Heureusement pour nous que l'ennemi visa presque toujours trop haut, les boulets nous passèrent au dessus de la tête. Néanmoins il y eut un instant panique et con-

1 En se levant de terre pour remonter à cheval.

fusion, à cause de l'ordre donné par le général Trip, commandant de la cavalerie, de se retirer ¹. Ceci se fit, il est triste de devoir l'avouer, avec trop de précipitation par les deux régiments de cuirassiers et deux pelotons de lanciers; cependant nullement tel que le général Eenens le cite dans son ouvrage. Bien au contraire, car un escadron de cuirassiers, commandé si ma mémoire ne me fait pas défaut, par le capitaine Storm ², et six pelotons de lanciers appartenant aux escadrons (1 et 2) du major Gantois, y demeurèrent de pied ferme pour couvrir l'artillerie qui ne cessait de riposter. Lorsque le feu eut entièrement cessé de part et d'autre, nous nous retirâmes avec l'artillerie, et bivâquâmes à gauche de la chaussée derrière la maison blanche.»

Le colonel de Man poursuit en ces termes :

« Tout à coup sans que personne de nous s'y attendait, les deux pièces belges, je crois, qui se voyaient en avant de notre droite firent feu, blessant entr'autres le colonel Gallièrès et son fils (des cuirassiers) qui se tenaient devant le front du régiment; et à ce signal s'ouvrit du côté des Belges de toutes parts une canonnade et fusillade. On dit que 32 canons se trouvaient en batterie sur les boulevards, auxquels nous n'avions à opposer que 10 pièces (8 de la batterie n°. 8 et 2 de celle de Coehoorn). Elles ripostèrent aussitôt. Au commencement les Belges visèrent trop haut; leurs projectiles nous passant par dessus la tête allèrent frapper dans les rangs des cuirassiers, qui étaient postés là très-désavantageusement, y mettre le désordre et la débandade. Mais malgré des pertes très-sensibles, notre artillerie continua le feu jusqu'à épuise.

1 D'autres nomment le général Post, commandant la cavalerie de reserve; l'ordre fut donné d'une manière un peu insolite; delà, confusion.

2 Aujourd'hui lieutenant-général à la retraite; le fait mentionné par M. Bylandt, est un fait avéré.

ment de ses munitions; les lanciers et les Frisons ne bougèrent pas. Sur les hauteurs derrière nous se tenait la batterie n°. 6, tandis que l'artillerie de réserve était venue prendre position à gauche de la chaussée. Le général Eenens, en avançant que la 3^e division a été repoussée, fausse donc manifestement la vérité. Au sujet des lanciers qui se seraient enfuis jusqu'à Tirlemont (comme le prétend le général Eenens) je ne puis vous renseigner.»

Enfin le général Tengnagel: «Quand la troupe était en plein repos, descendue de cheval et les fusils en faisceau, une canonnade commença à l'improviste du côté des Belges. Les cuirassiers se retirent, un régiment se débande; il y a un moment de désordre dans le 2^e escadron des lanciers, deux pelotons se retirent quand ils voient le lieutenant Kruythof tué d'un coup de canon; ils sont ramenés et prennent place derrière une ferme. L'infanterie reprend ses armes, l'artillerie se remet en batterie. Nous aussi dans les 3^e et 4^e escadrons nous avons essuyé des pertes d'autant plus sensibles que la canonnade du côté des Belges nous indignait et nous parut un acte infâme, voyant nos camarades en plein repos.»

«Quand le feu eut cessé de part et d'autre, les 1^r et 2^e escadrons de notre régiment vinrent se placer à la hauteur du 3^e et 4^e et à gauche de la chaussée de Tirlemont. Le 3^e et 4^e escadron étaient descendus du plateau pour se rapprocher du 1^r et 2^e; toutefois nous restâmes à droite de la chaussée.»

Voilà, mon cher camarade, des témoignages oculaires convaincants sur ce qui s'est passé le 12 devant Louvain. Ces témoignages portent en eux le cachet de la bonne foi. Ils ne nient pas que le désordre se soit mis dans une partie de notre cavalerie, notamment dans les cuirassiers dont le colonel fut atteint mortellement du premier coup, et qu'elle se débanda en partie. Mais delà à une fuite, delà à la

« pleine déroute de la division Meyer » comme le général Eenens voudrait le faire accroire ¹, la différence est trop grande pour qu'on ne soit pas autorisé à dire avec le colonel de Man « que le général Eenens fausse manifestement la vérité ». En effet, quelle infanterie s'est débandée et a pris la fuite ? Quelle batterie ? Au contraire, tous les témoignages nous les montrent bientôt sous les armes et, le premier moment de surprise passé, de pied ferme, même dans ce moment critique ; c'est le général Eenens qui nous apprend ² que nous rispostâmes « dès les premiers coups ». Quant à la cavalerie, est-il étonnant que cette arme, ainsi surprise au repos par le feu inopiné d'une batterie formidable et perdant un de ces chefs, n'ait pas fait sa retraite, commandée d'ailleurs par les circonstances, en bon ordre ; mais que recevant l'ordre de se retirer, elle se soit précipitée hors de l'atteinte du canon ? Ne faut-il pas s'étonner plutôt du sang-froid et de la discipline dont firent preuve en cette circonstance une autre partie de la même arme, dont firent preuve notre infanterie, notre *schuttery* même, et nos canonniers ? Est-ce qu'un général, un homme du métier impartial, n'accorderait pas plutôt des éloges à la conduite de ceux-ci, que de se délecter, comme le fait Mr. Eenens³, à déverser la honte et le ridicule sur les escadrons ou pelotons qui ont pu s'oublier un instant : un instant, car les témoignages Bylandt et Tengenagel nous montrent pendant l'action, devant Louvain, et au bivac du même jour, les 4 escadrons de lanciers, dont, d'après Mr. Eenens, « deux escadrons » (p. 199) (« une partie » p. 208) se seraient enfuis déjà dans la matinée (?) jusqu'à Tirlemont ; et les cuirassiers se reformèrent si vite, que pour eux il n'est pas question d'une mention spéciale parmi

1 p. 199.

2 p. 198.

3 p. 199, 208, 209, 217—218 etc.



nos quelques fuyards vus aux environs ou à Tirlemont — fuyards que j'admets sans difficulté comme de soi ¹. Le général Eenens ne sait-il donc pas, que des faits pareils se sont produits fréquemment dans toute armée, même la plus brave; ne nous apprend-t-il pas lui-même que des faits moins excusables se produisirent le même jour dans les rangs de l'armée belge? Et que dire alors de l'homme du métier, de l'historien, qui au lieu d'expliquer cette faiblesse partielle en fait une honte à toute une division dont la contenance dans son ensemble ne mérite que des éloges; qui après bientôt quarante années de calme, de paix et de bon voisinage vient reproduire à ce sujet, et avec complaisance, des facéties et des propos que l'on comprend seulement à l'heure des mauvaises passions ou dans la bouche du vulgaire? Cela ne prouve-t-il pas que c'est toujours la mauvaise passion qui parle par la bouche du général Eenens, à moins qu'injurier d'anciens frères d'armes dont on a déserté les rangs ² soit un moyen pour soulager la conscience.

Nous connaissons maintenant le caractère général de nos dispositions devant Louvain; nous y avons vu nos troupes à l'état de repos complet. Or sur ce caractère général *qui dit tout*, Mr. Eenens garde un silence absolu. Par contre il s'étend au long ³ sur un déplacement de tirailleurs à notre aile gauche, et sur quelque coup de fusil isolé parti peut-être pendant les négociations, pour accu-

1 On a pu voir à Tirlemont des lanciers, car un détachement de cette arme était de service auprès du grand quartier-général établi dans cette ville du 11 au 16. Une fois hors de l'atteinte du canon, les cuirassiers se rallièrent. — Mr. Eenens demande à la page 199: «le prince d'Orange avait-il fait porter en avant ses cuirassiers pour masquer la fuite de son infanterie?» Je redemande à mon tour: de quelle infanterie? Surtout puisque la canonnade, à la quelle il attribue la déroute de la division Meyer, n'avait pas encore eu lieu. A quoi s'en tenir avec Mr. Eenens?

2 Comme lieutenant en second, lors de la révolution de 1830: arrêté royal du 12 Novembre 1830, n°. 60.

3 p. 193—208.

ser encore le généralissime, le prince d'Orange de mauvaise foi de trahison ¹ ! et justifier la canonnade qui vint mitrailler nos régiments dans leur repos de confiance.

Selon le général Eenens donc les Belges furent «attaqués» :

1° A la porte de Perck par les chasseurs volontaires de la division Meyer, d'après «un ordre émané directement du prince.»

2. A Tivoli, où nos tirailleurs embusqués dans le jardin de cette auberge, auraient ouvert le feu sur les sapeurs-mineurs belges occupant à l'avancée une lunette armée de deux pièces de canon; et cela «d'après la volonté du prince d'Orange puisque S. A. R. se trouvait tout près de cette auberge à la ferme de Coutermans.»

Tandis que Mr. Eenens produit sa conclusion, que cette «attaque» à Tivoli eut lieu d'après la volonté du prince, dans son résumé même ², il glisse son dire quant à l'ordre «émané directement du prince» de faire attaquer l'abbaye de Perck par les chasseurs volontaires de la 3^e division, — il glisse, dis-je, ce trait saillant hors du cadre de son résumé à la page suivante, puis continue: «Or cette division se trouvait avec la réserve de cuirassiers et celle de l'artillerie sous la direction personnelle de S. A. R. Ainsi donc rien de plus manifeste que les actes du prince, en ces circonstances, et pour tout homme de bon sens que veut ouvrir les yeux, une telle règle de conduite ne peut échapper au blâme.» Ici encore, pour cet «ordre émané directement du prince», il s'agit donc d'une supposition, d'une conséquence tirée par Mr. Eenens, non pas d'une certitude, d'un fait positif avec preuves à l'appui. De preuves, de témoignages Mr. Eenens s'en passe où tout historien sérieux et de bonne foi les croirait indispensables. Sans l'un ni l'autre, confondant

1 p. 196.

2 p. 206.

et embrouillant, il suppose et déduit, il affirme et accuse de mauvaise foi et de trahison, comme s'il s'agissait de la moindre des bagatelles. Il réduit le généralissime au rôle de divisionnaire au moment que toutes ses troupes sont réunies. Dans ces instants sérieux que les négociations se poursuivent derrière le centre de notre armée « à la ferme de Coutermans, » il le rend non seulement responsable de ce qui se passe à notre extrême gauche, à un quart de lieue delà, mais il lui fait donner des ordres pour « l'attaque » de l'abbaye de Perck, alors que nos officiers d'état-major transmettent de toute part l'ordre de cesser le feu et de faire reposer la troupe. En même temps il le rend responsable non seulement de quelque coup de fusil parti peut-être de Tivoli, mais c'est d'après sa volonté que cela se fait » puisque S. A. R. se trouvait tout près de cette auberge à la ferme de Coutermans, » c'est à dire à quelque chose comme de 600 à 700 mètres en arrière et derrière la masse de nos troupes. En vérité on se demande, s'il vaut la peine de s'arrêter à pareille logique ? Et voilà cependant l'évidence pour Mr. Eenens ! Et c'est de pareils arguments qu'il attend que nous sacrifierons une conviction puisée aux meilleurs témoignages, que nous sacrifierons notre foi dans la loyauté du prince d'Orange ! N'est-ce pas se railler du « public hollandais » ! Si en disposant ses troupes comme il l'a fait, le prince, qui était un vrai général, formé à la bonne école, eût eu une arrière pensée d'agression, comme le veut Mr. Eenens, c'est nous qu'il aurait trahis, ce sont ses propres soldats qu'il aurait livrés à la mitraille du canon belge après leur avoir fait déposer les armes.

Puisque le prince se trouvait à quelques centaines de mètres de Tivoli, c'est « d'après sa volonté » qu'il fut tiré des coups de fusil du jardin de cette auberge ! Quel degré de certitude pour la culpabilité du Prince Mr. Eenens aurait-il atteint, s'il avait su que S. A. R. a paru un

instant, entre onze heures et midi et avant la canonnade, derrière cette auberge, comme nous l'apprend aujourd'hui un témoin oculaire Mr. le baron A. C. Snouckaert van Schauburg qui l'accompagnait. Il y avait là de l'infanterie dit ce témoin, « couchée à terre, ayant leurs fusils en faisceau » qui voulait se déranger. « Restez, leur dit le prince en passant, restez au repos, c'est fini ! »

Mais le prince étant écarté, qu'il y a-t-il de vrai de ces « attaques », qui, d'après Mr. Eenens, ont forcé les Belges de tirer le canon pour les repousser ?

Voici ce que nous avons pu démêler à ce sujet.

Sur l'aile gauche de notre troisième division, à 800 mètres en avant de Louvain, l'abbaye de Perck était encore occupée par les tirailleurs belges. Ce poste nous menaçant de flanc, un des chefs de cette aile aurait jugé nécessaire de le faire observer de plus près, et ordonné en conséquence un *déplacement* de la compagnie des étudiants de Leyden qui se trouvait sous la main. D'une « attaque » comme le dit Mr. Eenens, qui naturellement se serait trahie par une fusillade, pas la moindre trace dans le souvenir de nos témoins même de ceux qui se tenaient le plus près de cette aile; pas la moindre trace chez nos historiens; et tout ce que nous trouvons au sujet de cette prétendue attaque chez Mr. Huybrecht, qui, lui aussi, met à notre compte la violation de l'armistice, se réduit à ceci: « un régiment de lanciers s'approchait à portée de canon de l'abbaye du Parc » ¹.

« Un régiment de lanciers s'approchait à portée de canon de l'abbaye du Parc; les cuirassiers, de la porte de Tirlemont, précédés de quatre batteries. Tout à coup, les chasseurs hollandais embusqués dans le jardin de Tivoli, ouvrirent leur feu sur les sapeurs-mineurs (belges) occu-

¹ p. 236.

pant la lunette : » voilà ce que dit Mr. Huybrecht ¹ au sujet de ces attaques en question. Or nous savons déjà que ce régiment de lanciers se réduit à deux escadrons (1^r et 2^e) postés à la droite de la chaussée, à 1000 mètres de Perck, face à Louvain, et certes peu à craindre pour les occupants de cette abbaye; nous savons ce qu'il en est de ces cuirassiers précédés de quatre batteries qui se réduisent à 1¼, et que tout ce monde était descendu de cheval et au repos. Reste l'attaque de Tivoli. Le « tout à coup » de Mr. Huybrecht qui implique un ensemble, un mot d'ordre, ne se retrouve pas chez Mr. Eenens, témoin oculaire et partie principale ²; il y a donc à rabattre, à ce qu'il paraît. Ici encore nos historiens nous font défaut ainsi que nos témoins dans ce sens, que même Mr. de Bylandt qui se tenait à proximité de Tivoli ne sait rien de cette attaque, n'a pas entendu de fusillade dans le jardin de cette auberge.

Prenons la situation plus en général. Les deux armées étaient en présence; par-ci, par-là des tirailleurs belges opposés à des tirailleurs hollandais, tous encore excités par le combat que l'armistice venait à peine d'interrompre. Or, tous les gens du métier savent par expérience combien il est difficile, même dans les manoeuvres en temps de paix, d'arrêter le mouvement et le feu d'une troupe nombreuse, dispersée au loin et animée par l'action. Si donc, même pendant les négociations il fut opéré quelque déplacement ou échangé quelque coup de fusil — ce dont *on s'est accusé de part et d'autre* — ces faits isolés s'expliquent tout naturellement, échappent à l'action directe des chefs supérieurs, et la mauvaise foi n'a rien à y voir.

Ces faits isolés, s'ils se sont produits, pouvaient-ils

¹ p. 236.

² M. Huybrecht n'a pas fait la campagne des dix jours; il ne cite pas Bosscha, et l'ouvrage du général Knoop est postérieur au sien; il est donc mal renseigné, renseigné d'un côté seulement, mais nous ne soupçonnons pas sa bonne foi.

faire suspecter les intentions du prince d'Orange, vu la disposition générale de ses troupes, vu l'état de repos où elles se trouvaient. Mais en est-il de même des déplacements, des préparatifs qui, selon le colonel de Man, témoin oculaire en première ligne, se faisaient pendant les négociations du côté belge: des canons venant garnir les boulevards, un régiment d'infanterie prenant position en face de la droite des troupes dont il faisait partie, des tirailleurs postés à voisinage de notre front? Je ne le pense pas, vu que ces déplacements de canons et de bataillons et ces préparatifs pouvaient difficilement échapper à l'attention du Général de Tieken, dont l'armée était concentrée à Louvain, et qui se tenait sur les boulevards. Et cependant ce n'est pas à ce sujet qu'on a suspecté la bonne foi belge, ce n'est pas à ce sujet qu'on a crié à la trahison! Ce ne fut qu'au sujet de la canonnade foudroyante qui, à l'improviste, partit des boulevards de Louvain. Et même à cette occasion le 9^e bulletin du prince, le document officiel, ne parle pas affirmativement: «J'envoyai aussitôt un parlementaire, le capitaine van Stirum de l'état-major du prince Frédéric, — dit S. A. R. dans ce document — demander au commandant de la place les causes de cette conduite *qui paraissait être une trahison.*» Voilà ce dont Mr. Eenens dit (p. 207): «dans son bulletin qu'il allait rendre public, le prince d'Orange nous dénonce hardiment comme des traîtres, en face de toute la Hollande.» Et cela sans se soucier de l'explication qui va suivre, qui décharge en tout cas le commandement et permet de supposer un malentendu.

«Le capitaine van Stirum — continue le bulletin — revint bientôt avec un officier belge, qui témoigna combien il était peiné de ce qui venait d'arriver, et assura que cela était tout à fait en opposition avec les ordres positifs donnés par le commandant en chef (*opperbevelhebber*) des

des troupes qui s'y trouvaient.» Cet officier belge c'était Mr. Prisse, plus tard ministre plénipotentiaire à la Haye. Mr. Eenens glisse à un chapitre suivant cette mission, où il ne fut pas question d'attaque à Perck ni à Tivoli, mais d'excuses. Aussi croyons nous avoir fait justice de ces «attaques», de ces «indices d'une succession prochaine d'événements graves.» ¹

Mais le résumé de Mr. Eenens ² produit un troisième point d'accusation: les Belges furent encore «attaqués à la porte de Bruxelles par le corps du duc de Saxe-Weimar.» Et cela revient encore à charge du prince d'Orange, cela aussi les aurait forcé de tirer le canon à la porte de Tirlemont, c'est à dire à l'opposé de la ville, et contre des troupes qui n'attaquaient pas mais se trouvaient au repos! Ici notre réponse peut-être brève. Impossible que le duc de Saxe-Weimar, arrivé en ce moment à la Montagne de fer, de 2½ à 3 kilomètres à dos de Louvain ³, put être informé d'un armistice qui se négociait encore. Et certes, aucune circonstance ne pouvait contribuer autant à presser son *mouvement du côté de la porte de Bruxelles* (non pas son *attaque à la porte de Bruxelles*) que cette reprise de la canonnade à la porte de Tirlemont.

«Que le prince d'Orange avait un grain de perfidie en réserve» lors de la conclusion de l'armistice, que le doute à cet égard n'est plus possible, selon Mr. Eenens ⁴ c'est que S. A. R. au lieu de laisser les Belges évacuer Louvain en vertu de cet armistice, «ordonne aussitôt à une brigade du lieutenant-général van Geen d'occuper la route de Malines, voulant ainsi nous enlever l'unique issue qui nous restât ouverte.» Or il est de notoriété ⁵ que la division van

¹ Eenens p. 197.

² p. 206.

³ Consulter la feuille 32 de la carte de la Belgique.

⁴ p. 207.

⁵ Voir entr'autres Bosscha, p. 568.

Geen a été empêchée de satisfaire à cet ordre surtout par suite de la coopération de sa brigade de Favauge au combat de Corbeek Loo, que par conséquent cet ordre est antérieur même à ce combat, et d'autant plus à l'armistice. Cet ordre appartient aux dispositions générales pour la journée du 12, qui se proposaient évidemment de refouler l'armée de l'Escaut dans Louvain et de la cerner; dans ce but le mouvement tournant du duc de Saxe-Weimar avait déjà commencé le 11. Tout cela est de la dernière évidence, excepté à ce qu'il paraît pour Mr. Eenens. Mais non, il lui fallait une nouvelle arme, et voilà qu'il fait surgir ce projet de compléter l'investissement de Louvain, qui reçut un commencement d'exécution le 11, seulement le 12 après l'armistice. Si ce n'était l'intention, ce serait tout bonnement absurde. Lors de l'armistice, la division van Geen se trouvait au repos entre les chaussées de Tirlemont et de Diest par ordre du prince; ¹ elle n'en a pas reçu d'autre, elle n'a pas bougé. Même dans la thèse de Mr. Eenens, qui date l'armistice d'avant Corbeek Loo, ce « grain de perfidie » dont il parle lui appartient donc en toute propriété. Et ce grain est devenu arbre et à porté fruits.

Après avoir vidé les incidents, revenons au principal.

Il résulte évidemment de ce qui précède que pendant les négociations nos troupes se trouvaient à l'état de repos; à l'état de repos lorsque le canon belge leur a vomi la mort, et donné le signal d'une reprise d'hostilités qui des deux côtés a coûté la vie à tant de braves. Il est évident qu'une telle disposition de nos troupes ne ressemble pas le moins du monde à un orgueilleux étalage de forces, à une démonstration en vue d'intimider l'adversaire, comme le prétend le général Eenens ²; qu'ayant eu lieu sous la bouche des canons ennemis, cette disposition ne peut s'expliquer

¹ Voyez le témoignage du général Tenguagel p. 24—25.

² p. 201 et 199.

de la part d'un général comme le fut le prince d'Orange, que par une confiance absolue dans l'armistice, dans la loyauté de l'adversaire; qu'il est par conséquent hors de doute que cet armistice une fois accepté a été observé de sa part de bonne foi: quand on est de mauvaise foi on prend ses précautions.

Ainsi fait Mr. Eenens. Il se tait tout uniment sur cet état de repos de nos troupes, sur ce fait capital, *qui dit tout*, et les montre au contraire faisant parade et bravade devant les boulevards de Louvain. Il a lu nos auteurs qui tous ont consigné ce fait; il n'entreprend pas de les réfuter, il aime mieux faire l'ignorant et se taire: il y a si peu de monde qui lit le hollandais; et, chose assez singulière, ces adversaires, « enivrés de leurs succès » ¹, les Hollandais enfin, ne se sont pas encore donné la peine de chanter leur victoire à l'étranger, dans l'idiôme officiel de la Belgique ². Evidemment Mr. Eenens s'entend mieux à crier ses hauts faits, et non moins à décrier, à calomnier ses adversaires. Son silence même le prouve.

Il passe donc sous silence le caractère général, le trait saillant de nos dispositions devant Louvain; ce qu'il a lu, ce qu'il a pu et dû voir, lui, qui des boulevards nous observait des deux yeux sinon à la lunette d'approche. Il est vrai que la haine aveugle. Cependant elle ne peut l'avoir aveuglé au point qu'il n'aurait pas remarqué nos bataillons, nos escadrons et batteries au repos en face de la porte de Tirlemont, alors qu'il aurait vu delà un déplacement d'une compagnie au loin vers l'abbaye de Perck; aveuglé au point qu'en lisant nos auteurs il n'aurait pas remarqué qu'ils affirment, que notre infanterie avait formé les faisceaux, que

¹ p. 209.

² La seule relation en langue étrangère sur la Campagne des dix jours de plume compétente et hollandaise que je connaisse, est un article dans le « Spectateur militaire » français, livraison du 15 Août 1855, simple exposé de nos opérations.

cavalerie et artillerie avaient mis pied à terre. Tout prétexte d'ignorance est donc inadmissible, et en se taisant sur ce point capital l'historien Eenens est donc évidemment de mauvaise foi.

De mauvaise foi, l'historien, aujourd'hui encore ! Cela n'autorise-t'il pas à supposer, en dehors des circonstances du jour que nous allons reprendre, que le capitaine Eenens le fut aussi ce 12 Août 1831 ? Car enfin c'est le capitaine Eenens — il nous l'apprend lui même ¹ — qui pendant la négociation de l'armistice, pendant que nos troupes se tenaient là devant lui au repos, sur ces « indices d'une succession, prochaine d'événements graves » que nous connaissons a : 1° cherché à provoquer la canonnade, disant à son chef d'armée « que les Hollandais n'avaient cessé de marcher offensivement sur nous (les Belges), qu'il fallait les arrêter (!) et que s'étant mis imprudemment sous le feu de nos canons (belges), ils ne s'en tireraient pas à leur avantage » : 2° ouvert le feu en personne et entraîné ainsi les autres batteries, (qui avaient ordre d'ouvrir le leur au premier coup de canon tiré de part ou d'autre) et cela malgré l'observation, du général de Tieken « qu'on parlementait, qu'il était défendu de tirer » ². Il nous apprend tout cela lui-même, il vient même se vanter de cet exploit comme d'un haut fait d'armes ; il en assume la responsabilité, et sur lui, sur lui seul en retombe par conséquent tout l'odieux.

Oui, ces Hollandais pleins de confiance dans l'armistice et la loyauté de l'adversaire étaient venus se reposer imprudemment sous la bouche des canons belges ; mais ils avaient compté sans le capitaine Eenens, leur ancien frère

¹ p. 197—198.

² Selon M. Eenens (p. 197) le général de Tieken lui aurait fait en même temps un petit geste qu'il prit pour un « assentiment tacite. » Comment admettre pareille indignité de la part d'un chef d'armée qui fut, selon M. Eenens (p. 192) « un brave et loyal militaire, un homme d'honneur » Tout en assumant la responsabilité, Mr. Eenens déprime donc sans nécessité ou calomnie le caractère de son propre général.

d'armes, qui s'était promis qu'« ils ne s'en tireraient pas à leur avantage. » L'occasion de servir une haine qui aujourd'hui encore se trahit à tant de pages de son livre, était trop belle ! Cette occasion unique et suprême il ne fallait pas la laisser échapper ; il ne fallait pas perdre un temps précieux en explications, s'il y avait lieu, — explications qui eussent enlevé tout prétexte et que du reste on pouvait se donner soi-même en jetant un regard sur l'ensemble de nos dispositions ; il fallait se hâter de profiter du moment ! Et voilà le capitaine Eenens qui répond à quelque coup de fusil isolé (?) en lâchant la bordée de ses canons de 18 dans la masse de nos troupes au repos, et qui donne le signal d'un nouveau carnage !

.

Avant la publication du triste livre qui nous occupe on pouvait croire encore à une méprise, à un malentendu comme il s'en produit si souvent à la guerre en cas pareil, et c'est effectivement dans ce sens que s'est prononcé le général Knoop ¹. D'autres mieux informés ou moins optimistes, pouvaient croire encore à un acte inconsidéré de la part du très-jeune capitaine d'artillerie, auquel d'anciens condisciples de l'école militaire et des camarades de 1830 reconnaissent un caractère turbulent, une tendance à jouer un rôle. Mais le doute doit cesser, et les circonstances atténuantes ne sont plus de mise aujourd'hui, que le général Eenens est venu nous apprendre lui même, qu'il a agi ainsi de propos délibéré, de son propre arbitre, contre les intentions de son général d'armée et sachant qu'on parlementait ; aujourd'hui, qu'il prétexte encore de pitoyables « indices » en se taisant sciemment sur l'essentiel, sur l'état de repos de nos troupes qui dénotait péremptoirement que déjà l'armistice était observé de notre part ; aujourd'hui,

¹ page 61.

qu'il vient se vanter d'un si bel exploit; se délecter en quelque sorte au souvenir de ces cuirassiers qui, placés là comme une cible, reçurent en plein les boulets d'une batterie de 12 commandée par un jeune sous-officier pointeur d'une incomparable adresse (*sic*), au souvenir de ces Hollandais foudroyés en même temps par les batteries de campagne; se délecter à surfaire le nombre de ses victimes, à nous montrer 400 de nos blessés allant encombrer l'hôpital de Tirlemont, ses dépendances et tous les édifices publics ¹; que non content d'avoir fait de nombreuses victimes parmi ses anciens frères d'armes, il vient, sans provocation aucune, s'acharner encore après leur mémoire en style de pamphlétaire; aujourd'hui enfin, que pour se disculper lui-même, il entreprend d'attenter sans preuve aucune et en dépit de l'évidence des faits à l'honneur du glorieux chef de notre armée de 1831, de l'officier dont un Wellington parle avec tant de distinction dans ses dépêches de la Péninsule, du héros des Quatre-Bras en de Waterloo, du chevaleresque prince d'Orange! Décidément pour en arriver là, il a dû s'inspirer du précepte de Danton pour les cas désespérés: « de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace! » Mais non, c'est autre chose que de l'audace; c'est du cynisme, et un cynisme si révoltant que je me tais par respect pour de chères et d'illustres mémoires.

L'historien au reste saura désormais à quoi s'en tenir.

Encore un mot et je finis.

Que Mr. Eenens ait voulu raconter à son tour une page de la révolution belge, c'est son droit, quoique je ne pense pas qu'il ait glorifié cette révolution et la nation belge en nous montrant dans son propre sein un peu partout la conspiration et la trahison: dans la noblesse, dans la haute finance,

¹ p. 198—199, Nous rappelons que Bosscha porte le nombre des blessés et tués par la canonnade à une cinquantaine. Le nombre de nos blessés dans toute la campagne ne monte qu'à 547 (voir Huybrecht p. 250) d'après notre journal officiel.

dans la bonne bourgeoisie, à la tête et dans les rangs de l'armée, au pouvoir même ! Qui donc en définitive aurait fait cette révolution, qui l'a servie en science et conscience ? Que le général Eenens eut cherché à expliquer, à atténuer autant que possible la défaite du mois d'Aôut, personne n'y trouverait à redire ; on lui passerait même volontiers quelque partialité en faveur de ses compatriotes, ou bien on se contenterait de sourire comme aux efforts faits d'autre part pour décomposer cette défaite en une série de victoires, et même des victoires où il n'y eut pas de combat. Mais sous le prétexte spécieux de vouloir « donner une justification aux soldats belges de 1831 ¹ », le général Eenens a voulu surtout se justifier et se glorifier lui-même, — l'un et l'autre aux dépens de la vérité, aux dépens des mérites de notre armée de 1831 qui aurait vaincu surtout par la trahison, aux dépens de l'honneur de cette armée et de son illustre chef. Il nous fallait repousser cette agression aussi inique, aussi brusque et violente que le fut sa canonnade du 12, et redresser la vérité des faits par des témoignages irrécusables.

Mr. Eenens a fait pire encore. En venant nous blesser dans nos susceptibilités les plus légitimes, il est venu nous rappeler en même temps des dissensions et des haines nationales à peine oubliées. Son ouvrage est le tison qui pourrait ranimer le feu de la discorde à peine éteint, et troubler la bonne harmonie entre deux peuples qui ont plus que jamais tout intérêt à rester unis et amis. Je laisserai à ses compatriotes de décider s'il a fait acte de bon citoyen en portant la discorde parmi eux ; certes il n'a pas fait acte d'homme politique, d'homme d'état ². Mais si d'un

¹ p. 278.

² Au moment de mettre sous presse, on me communique un article sur l'ouvrage du général E. qui a paru dans le journal « la Belgique militaire, » organe de l'armée, du 27 Juin. Cet article, signé T., sans entrer dans le fond du débat, est une condam-

côté je me plais à croire que l'armée belge, que ses compatriotes, mieux inspirés, ne se laisseront pas entraîner sur la voie dangereuse où les ressentiments du général Eenens voudraient les conduire, — de notre côté nous n'imiterons pas son exemple de brandon en entrant plus avant dans l'examen de son livre, qui fournit encore quantité d'inexactitudes, d'allégations et d'accusations fausses ou non prouvées.

Ce sont probablement des considérations de cet ordre qui retiennent jusqu'à présent des plumes plus autorisées que la mienne à en faire justice pleine et entière.

Car nous respectons sincèrement la Belgique et sa maison royale; nous avons de chaudes sympathies pour son armée; nous nous rappelons avec bonheur que nous avons de glorieux souvenirs en commun; nous espérons que l'heure du danger nous trouvera réunis comme le furent nos pères aux Quatre-Bras et à Waterloo, à Waterloo! où ce même Orange que l'on vient calomnier aujourd'hui versa son sang pour notre cause commune.

Voilà, cher camarade, pourquoi ma réponse se tient strictement dans les limites de votre demande; pourquoi je ne m'arrête pas davantage aux jours de déchirements; pourquoi j'ai évité de parler de la Belgique de 1830, et distingué soigneusement la cause de l'armée belge de la cause de Mr. Eenens.

La cause de Mr. Eenens? En effet, à y regarder de près c'est là le véritable objet de son triste livre. Justifier la manière dont il a quitté les rangs de notre armée; se justifier et se vanter de son initiative du 12 Août; se glorifier de sa part à faire avorter la contre-révolution; se

nation formelle de la méthode E. d'accuser sur de simples présomptions morales, et de l'opportunité de son livre tant pour la Belgique qu'au point de vue international. J'ai lu cet article, inspiré d'une haute raison, avec beaucoup de satisfaction. Mais ce que le critique belge pouvait éviter, nous ne le pouvions pas: il nous fallait entrer dans le fond du débat.

mettre en scène, de préférence à l'avant-scène, jouer le beau rôle, le rôle important, le rôle historique ! Ceci doit nous mettre un peu en garde au sujet de son patriotisme qu'il fait sonner si haut, et l'on en vient à se dire, que, devoirs à part, Mr. Eenens avait certes de bonnes raisons pour faire manquer la contre-révolution, car si elle réussissait il perdait son nouveau grade et peut-être quelque chose de plus. Quand d'autre part on le voit ravalier la mémoire de tant de ses propres compatriotes et s'acharner à nous nuire, ce patriotisme nous fait l'effet d'être largement assaisonné d'égoïsme et de ressentiment, de haine contre les Hollandais : le vrai patriotisme élargit le cœur au lieu de le retrécir.

Mais comment, de haine contre les Hollandais ! Il n'y a pas longtemps cependant — ce fut le 21 Août 1871 dans la citadelle d'Anvers — qu'à l'occasion de souvenirs appartenant à la même époque d'hostilités, le général Eenens, alors gouverneur militaire de la position d'Anvers, adressa aux représentants de notre armée des paroles chaleureuses et bienveillantes, qui semblaient renfermer l'oubli du passé, la fraternisation militaire des deux nations qui politiquement déjà s'étaient donné la main. Comment s'expliquer qu'à quatre années de distance à peine, la même bouche soit venue nous prodiguer l'outrage à-propos de ce passé d'il y a tantôt un demi-siècle, et cela sans provocation de notre part ? — N'y a-t-il donc pas lieu de croire à ce que des plus compétents se disent, savoir que la déception éprouvée par le général Eenens à l'occasion de cette solennité, où il aurait espéré de recevoir de notre gouvernement, sous une forme quelconque, une absolution du passé — que cette déception serait « la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »² ; que

1 Voir entr'autres p. 194—195, 197—198 pour ce qui concerne le 12.

2 p. 278.

l'amertume de la perte de cette chance unique aurait changé à notre égard ces paroles bienveillantes de 1871 en paroles blessantes et injustes ; que cette déception, aggravée par d'écrasants souvenirs, serait venue raviver en lui, à l'heure de la retraite, les ressentiments d'un autre âge, et nous aurait valu ce mauvais livre en sus. Voilà ce qui se dit. Mais à ce propos rappelons-nous cette parole de Chateaubriand : « l'homme ne voit que les faits, Dieu voit les circonstances. »

A vous, mon cher camarade, je serre la main très-affectueusement.

LA HAYE, Septembre 1875.

Général BOOMS.

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 05527 3133



DE L'IMPRIMERIE DES FRÈRES GIUNTA D'ALBANI, LA HAYE.